

LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)

ITW Permatex

Référence: 06016
 Numéro de version: 4.5
 Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2023

Date initiale: 05/12/2025
 Date de révision: 05/12/2025
 Date d'impression: 05/12/2025
 S.GHS.CAN.FR-CA

SECTION 1 Identification

Identifiant de produit

Nom du produit	LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)
Nom d'expédition	AEROSOLS
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Pour usage industriel uniquement. Utiliser selon les instructions du fabricant.
--------------------------------------	--

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	ITW Permatex	ITW Pro Brands. -GA
Adresse	2360 Bristol Circle, Ste 101 Oakville, ON L6H 6M5 Canada	4647 Hugh Howell Rd. Tucker, GA United States
Téléphone	1-800-241-8334	770-243-8800
Télécopieur	1-800-543-1563	Pas Disponible
Site Web	www.itwprobrands.com	www.itwprobrands.com
Courriel	lpssds@itwprobrands.com	lpssds@itwprobrands.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / organisation	Dykem/Dymon/Scrubs = Call InfoTrac For_LPS & Other Brands = Call Chemtrec	Dykem/Dymon/Scrubs = Call InfoTrac For_LPS & Other Brands = Call Chemtrec
Numéro(s) de téléphone d'urgence	1-352-323-3500 (InfoTrac) +001 703-527-3887 (Chemtrec)	1-800-535-5053 (InfoTrac Inside US) 1-800-424-9300 (Chemtrec Inside US)
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	1-800-424-9300 (inside U.S.)	1-352-323-3500 (InfoTrac Outside US) +001 703-527-3887 (Chemtrec Outside US)

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification	Aérosols, catégorie de danger 2, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2
----------------	--

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	 
--------------------------	---

Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Déclaration(s) sur les risques

H223+H229	Aérosol inflammable. Récipient sous pression : peut exploser s'il est chauffé
H315	Provoque une irritation cutanée.

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Non applicable

Déclarations de Sécurité : Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)

P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P280	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
P264	Se laver soigneusement tout le corps extérieur exposé après manipulation.

Déclarations de sécurité : Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Déclarations de Sécurité : Stockage

P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
-----------	--

Déclarations de sécurité : Élimination

Non applicable
Aucune information supplémentaire sur les dangers du produit.

SECTION 3 Composition/renseignements sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N° CAS	% [poids]	Nom
9003-29-6	10-30	<u>2-butene homopolymer - polybutene*</u>
68476-86-8.	10-30	<u>LPG (liquefied petroleum gas) sweetened</u>
64742-49-0	1-5	<u>Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers soins

Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	Si les aérosols entrent en contact avec les yeux : ▶ Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer l'œil avec de l'eau fraîche. ▶ S'assurer d'une irrigation complète de l'œil en gardant les paupières séparées et loin de l'œil et en soulevant la paupière supérieure ou inférieure de temps à autre. ▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, consulter un médecin. ▶ Le retrait de lentilles de contact après une blessure à l'œil ne devrait être effectué que par du personnel formé.
Contact avec la peau	Si des poussières de solides ou des nuages d'aérosols se déposent sur la peau. ▶ Laver abondamment la zone affectée avec de l'eau et du savon si disponible. ▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	Si des aérosols, fumées ou produits de combustion sont inhalés : ▶ Amener à l'air frais. ▶ Coucher le patient. Le garder au chaud et au repos. ▶ Les prothèses, telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible avant le début des premiers soins. ▶ Si la respiration est difficile ou arrêtée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et appliquer une réanimation, de préférence avec un appareil respiratoire autonome à commande pulmonaire, un masque avec sac à valve ou un masque de poche, comme appris. Effectuer un RCR si nécessaire. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un médecin.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- PETIT INCENDIE :**
- ▶ Pulvérisation d'eau, de produits chimiques secs ou de CO₂
- GRAND INCENDIE :**
- ▶ Pulvérisation d'eau ou brouillard

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
------------------------	--

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte incendie	----- GÉNÉRAL ----- ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Envisager une évacuation. ▶ Combattre le feu depuis une distance sécuritaire, à partir d'un abri adéquat.
----------------	---

LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)

	▶ Si possible, éteindre les appareils électriques jusqu'à ce que le risque d'incendie causé par les vapeurs ait disparu. ▶ Utiliser de l'eau pulvérisée sous forme de jet fin pour maîtriser le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des cylindres suspectés d'être chauds. ▶ Refroidir les cylindres exposés au feu avec un jet d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les contenants de la trajectoire du feu. ----- PROCÉDURES DE LUTTE INCENDIE ----- ▶ La seule façon sûre d'éteindre un incendie de gaz inflammable est d'arrêter le flux de gaz. ▶ Si le flux ne peut pas être arrêté, laisser le contenu complet du cylindre brûler tout en refroidissant le cylindre et les alentours avec de l'eau depuis une distance sécuritaire. ▶ Éteindre un incendie sans arrêter le flux de gaz peut entraîner la formation de mélanges explosifs ou inflammables avec l'air. ▶ Ces mélanges peuvent se propager jusqu'à une source d'allumage. ----- RISQUES PARTICULIERS ----- ▶ Des pressions excessives peuvent se développer dans un cylindre exposé au feu, ce qui peut entraîner une explosion. ▶ Les cylindres avec des limiteurs de pression peuvent libérer leur contenu en raison d'un feu, et le gaz libéré peut constituer une nouvelle source de risque pour les pompiers. ▶ Les cylindres sans limiteur de pression n'ont pas de dispositif de sécurité pour une libération contrôlée et sont donc plus susceptibles d'exploser s'ils sont exposés à un feu. ----- BESOINS EN LUTTE INCENDIE ----- ▶ Le besoin de vêtements de protection contre les pénétrations et les embrasements généralisés ainsi que les protections spéciales devrait être déterminé pour chaque incident par un professionnel compétent en sécurité incendie. Prévenir par tous les moyens les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.
Risque d'incendie/explosion	▶ Le liquide et la vapeur sont hautement inflammables. ▶ Risque d'incendie important si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ La vapeur forme un mélange explosif avec l'air. ▶ Risque d'explosion important, sous forme de vapeur, si exposé à une étincelle ou à une flamme. ▶ La vapeur peut voyager sur une grande distance à partir de sa source. ▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition avec une rupture violente des contenants. ▶ Les cannettes d'aérosols peuvent exploser si exposées à une flamme nue. ▶ En se rompant, les contenants peuvent s'envoler et éparpiller les produits enflammés. ▶ Les risques ne se limitent pas aux effets de la pression. ▶ Peut émettre des fumées acides, toxiques et corrosives. ▶ En brûlant, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). Les produits de combustion comprennent : Le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éclaboussures mineures	▶ Nettoyer immédiatement tout écoulement. ▶ Éviter de respirer les vapeurs et tout contact avec la peau et les yeux. ▶ Porter des vêtements, gants et lunettes de protection. ▶ Éliminer toutes les sources possibles d'incendie et augmenter l'aération. ▶ Essuyer. ▶ Si aucun risque, placer les contenants endommagés dans un conteneur à l'extérieur, loin des sources d'incendie, jusqu'à ce que la pression ait diminué. ▶ Rassembler et entreposer les contenants non endommagés dans un endroit sûr.
Éclaboussures majeures	▶ NE PAS exercer de pression excessive sur la valve de pression ; NE PAS essayer de faire marcher la valve si elle est endommagée. ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les égouts. ▶ Ne pas fumer, pas de flamme nue ou de source d'allumage. ▶ Augmenter la ventilation. ▶ Stopper les fuites s'il est sécuritaire de le faire. ▶ Un jet ou un brouillard d'eau peut être utilisé pour disperser/absorber les vapeurs. ▶ Absorber ou couvrir les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ▶ Si c'est sécuritaire, placer les canettes endommagées dans un contenant à l'extérieur. Les canettes intactes doivent être regroupées et fixées de manière sécuritaire. ▶ Ramasser les résidus solides et les enfermer dans des contenants étiquetés pour traitement.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sans danger

Manipulation sûre	▶ Éviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ▶ Porter un vêtement de protection si un risque d'exposition apparaît. ▶ Utiliser une zone bien ventilée. ▶ Prévenir l'accumulation dans les creux et les puits. ▶ NE PAS entrer dans les espaces clos tant que l'atmosphère n'a pas été vérifiée. ▶ Éviter de fumer, les flammes nues ou les sources d'allumage. ▶ Éviter tout contact avec des produits incompatibles. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
-------------------	--

	▶ NE PAS incinérer ou percer les contenants d'aérosols. ▶ NE PAS diriger le jet directement sur des personnes, des aliments ou des ustensiles de cuisine. ▶ Éviter d'endommager physiquement les contenants. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▶ Suivre les procédures de travail appropriées. ▶ Suivre les recommandations de manipulation et d'entreposage du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée selon les normes d'exposition établies afin de maintenir des conditions de travail sécuritaires. Niveau de stockage NFPA 30B : 3 ▶ NE LAISSEZ PAS les vêtements mouillés avec la substance en contact prolongé avec la peau.
Autres données	Conserver au sec pour éviter une corrosion des canettes. Une corrosion peut conduire à une perforation des contenants et la pression interne peut éjecter le contenu hors de la canette. ▶ Stockez le matériel dans les récipients d'origine dans un endroit conforme au stockage de liquides inflammables. ▶ NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler. ▶ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le loin de matériaux incompatibles dans un endroit frais, sec et aéré. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite. ▶ Respectez les conseils de stockage du fabricant. ▶ Ne pas couper, percer, meuler, souder ni effectuer d'opérations semblables sur ou à proximité des conteneurs. Les contenants, même vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.

Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Contenant adapté	▶ Distributeur d'aérosol. ▶ Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés.
Incompatibilité d'entreposage	Éviter une réaction avec des agents oxydants.



X — Ne doivent pas être entreposés ensemble
0 — Peuvent être entreposés ensemble en suivant des mesures spécifiques
+ — Peuvent être entreposés ensemble

Note : En fonction d'autres facteurs de risque, l'évaluation de la compatibilité basée sur le tableau ci-dessus peut ne pas être pertinente pour les situations d'entreposage, en particulier lorsque de grands volumes de marchandises dangereuses sont entreposés et manipulés. Il convient de se référer aux fiches de données de sécurité de chaque substance ou article et d'évaluer les risques en conséquence.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)
DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	Photo	Notes
Canada — Manitoba - Limites d'exposition professionnelle	2-butene homopolymer - polybutene*	Pas Disponible	250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Body weight eff
Canada — Île-du-Prince-Édouard - Limites d'exposition professionnelle	2-butene homopolymer - polybutene*	Butenes, all isomers	250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Body weight eff
Canada — Colombie-Britannique - Limites d'exposition professionnelle	2-butene homopolymer - polybutene*	Butenes, all isomers, including Isobutene	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	No British Columbia exposure limit at this time.
Canada — Nouvelle-Écosse - Limites d'exposition professionnelle	2-butene homopolymer - polybutene*	Butene - Mixture	250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: Bodyweight effects

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des vitesses « d'échappement » différentes qui, à leur tour, déterminent les « vitesses de capture » de l'air frais circulant nécessaires pour retirer efficacement le contaminant. <table><tr><td>Type de contaminant :</td><td>Vitesse de l'air :</td></tr><tr><td>aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)</td><td>0,5-1 m/s</td></tr><tr><td>Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)</td><td>1-2,5 m/s (200-500 pi/min)</td></tr></table> Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de : <table><tr><th>Minimum de l'intervalle</th><th>Maximum de l'intervalle</th></tr><tr><td>1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td><td>1 : Perturbation des courants d'air de la pièce</td></tr><tr><td>2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td><td>2 : Contaminants à forte toxicité</td></tr><tr><td>3 : Intermittent, faible production</td><td>3 : Forte production, utilisation importante</td></tr><tr><td>4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td><td>4 : Petite hotte – contrôle local uniquement</td></tr></table>	Type de contaminant :	Vitesse de l'air :	aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 pi/min)	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce	2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité	3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante	4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement
Type de contaminant :	Vitesse de l'air :																
aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s																
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 pi/min)																
Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle																
1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce																
2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité																
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante																
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement																

	Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	   
Protection des yeux/du visage	▸ Lunettes de protection. ▸ Lunettes de sécurité avec protections latérales. ▸ Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national] ▸ Les verres de contact peuvent présenter un danger particulier; les verres de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants.
Protection de la peau	Voir protection des mains ci-dessous
Protection des mains/pieds	Porter des gants de protection généraux, ex., gants en caoutchouc légers.
Protection corporelle	Voir autre protection ci-dessous
Autres protections	Aucun équipement spécial n'est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. SINON : ▸ Protections. ▸ Crème nettoyante. ▸ Unité de nettoyage pour les yeux. ▸ Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes.

Protection respiratoire

Généralement non applicable.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence/Couleur	incolore		
État physique	gaz liquéfié	Densité relative (eau = 1)	0.85
odeur	caractéristique, légère	Coefficient de partage n-octanol / eau	>1
Seuil de perception des odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-inflammation (°C)	Pas Disponible
pH (tel que fourni)	Non applicable	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	>30
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (°C)	58.3	Poids moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	-17	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	<1	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	Tension de surface (dyn/cm ou mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatil (% vol)	17.8
Pression de vapeur (kPa)	370.9	Groupe du gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	Non miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	>1	Composés organiques volatils g/L	17.8%
Chaleur de combustion (kJ/g)	>30	Distance d'allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'ignition équivalent en espace clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de déflagration d'ignition en espace clos (g/m3)	Pas Disponible
Caractéristiques des particules			

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir Section 7
Stabilité chimique	▸ Températures élevées. ▸ Présence d'une flamme nue. ▸ Le produit est considéré comme stable. ▸ Aucune polymérisation à risque ne se produira.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir Section 7
Conditions à éviter	Voir Section 7
Matières incompatibles	Voir Section 7

LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)

Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5
-------------------------------------	----------------

SECTION 11 Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
b) Irritation / corrosion	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme corrosif pour la peau ou irritant.
c) Lésions oculaires graves / irritation	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
e) Mutagénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) Cancérogénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) Reproducteur	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) STOT – exposition unique	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i) STOT - exposition répétée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) Risque d'aspiration	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhaler	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiés par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle. ATTENTION : Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration/inhalation du contenu peut être mortelle.
Ingestion	Considérée comme une voie d'entrée improbable dans des environnements industriels/commerciaux.
Contact avec la peau	Ce produit a la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Une vapeur en spray peut produire un désagrément.
Yeux	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classé ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	La principale source d'exposition au gaz sur le lieu de travail est l'inhalation.

LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
2-butene homopolymer - polybutène*	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (Rat) DL50 : >2000 mg/kg ^[1]	Peau : aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Oral (Rat) DL50; >2000 mg/kg ^[1]	Yeux : aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (Rat) DL50 : 3.35 mg/kg ^[2]	Peau : effet nocif observé (irritant) ^[1]
	Inhalation (Rat) CL50; 0.26 mg/L4h ^[2]	Yeux : aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Oral (Rat) DL50; 16.75 mg/kg ^[2]	
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation (Rat) CL50; 658 mg/l4h ^[2]	Pas Disponible

Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrées de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques
----------	---

Toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✓	Reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✗	STOT – exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénicité	✗	Risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification
✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Données écologiques

Toxicité					
LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

LPS® DETEX® Food Grade Chain Lubricant (Aerosol)

2-butene homopolymer - polybutene*	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou autres plantes aquatiques	>19.2mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>3.1mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	<0.001mg/l	2
	EC50(ECx)	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	<0.001mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	<0.001mg/l	2

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	0.64mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	64mg/l	2
	NOEC(ECx)	504h	crustacés	0.17mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	0.11mg/l	2

LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	PARAMÈTRE	Durée de l'essai (heures)	Espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
	EC50(ECx)	96h	Les algues ou autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	24.11mg/l	2

Légende:

Extrait de 1. Données de toxicité d'IUCLID 2. Substances enregistrées par l'ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 4. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 5. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 6. METI (Japon) - Données de bioconcentration

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.
Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance : eau/sol	Persistance : air
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
2-butene homopolymer - polybutene*	BAS (LogKOW = 17.14)
LPG (liquefied petroleum gas) sweetened	BAS (LogKOW = 3.39)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / de l'emballage	► Consulter l'Autorité provinciale de gestion des déchets pour l'élimination. ► Décharger le contenu des contenants d'aérosol endommagés dans un site autorisé. ► Laisser de petites quantités s'évaporer. ► NE PAS incinérer ou percer les contenants d'aérosol. ► Enfourer les résidus et les contenants d'aérosol vides dans un site autorisé.
---	---

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

	
Polluant marin	aucun

Transport par voie terrestre (TMD)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1950
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe2.1

	Danger subsidiaire	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	80, 107
	Limite pour explosifs et indice des quantités limitées	1 L
	Indice ERAP	Non applicable

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Aerosols, inflammable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	2.1
	ICAO/IATA danger subsidiaire	Non applicable
	Code ERG	10L
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A145 A167 A802
	Instructions d'emballage pour fret uniquement	203
	Quantité maximale / colis pour fret uniquement	150 kg
	Instructions d'emballage pour fret et aéronefs de passagers	203
	Quantité maximale passagers et fret / colis	75 kg
	Quantité de colis limitée dans avion de passagers et de fret	Y203
	Quantité limitée Quantité maximale Passager et Cargo / colis	30 kg G

Transport maritime (Code IMDG / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	AEROSOLS	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	2.1
	IMDG danger subsidiaire	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-D, S-U
	Dispositions particulières	63 190 277 327 344 381 959
	Quantités limitées	1000 ml

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au Recueil IBC
Non applicable

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et au Code IMSBC de MARPOL

Nom du produit	Grouper
2-butene homopolymère - polybutène*	Non applicable
Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane	Non applicable
LPG (liquéfié pétroleum gas) sweetened	Non applicable

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
2-butene homopolymère - polybutène*	Non applicable
Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane	Non applicable
LPG (liquéfié pétroleum gas) sweetened	Non applicable

Règlementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

2-butene homopolymer - polybutene* Est disponible dans les textes réglementaires suivants

- Canada — Liste des substances domestiques (LSD)
- Canada — Service d'indexation toxicologique - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT GHS

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane. Est disponible dans les textes réglementaires suivants

- Canada — Décisions de catégorisation pour toutes les substances de la LSD
- Canada — Liste des substances domestiques (LSD)
- Chemical Footprint Project - Chemicals of High Concern List
- International Agency for Research on Cancer (IARC) - Agents Classified by the IARC Monographs - Not Classified as Carcinogenic

LPG (liquefied petroleum gas) sweetened Est disponible dans les textes réglementaires suivants

- Canada — Décisions de catégorisation pour toutes les substances de la LSD
- Canada — Liste des substances domestiques (LSD)
- Chemical Footprint Project - Chemicals of High Concern List

Informations réglementaires supplémentaires

Non applicable

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (2-butene homopolymer - polybutene*; Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane; LPG (liquefied petroleum gas) sweetened)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Non (Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane; LPG (liquefied petroleum gas) sweetened)
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
E.-U.A. - TSCA	Toutes les substances chimiques de ce produit ont été désignées comme « Actives » dans l'inventaire TSCA
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Émirats arabes unis – Liste de contrôle (Substances interdites/restreintes)	Non (2-butene homopolymer - polybutene*; Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane; LPG (liquefied petroleum gas) sweetened)
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

SECTION 16 Autres informations

Date de révision	05/12/2025
Date initiale	05/12/2025

autres informations

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.